

Après 125 ans de travail, le glossaire du patois en est seulement à la lettre J. Prêt pour 2060?

# L'histoire d'un glossaire inachevé

« MARTINE BROCARD

**Patois** » Le projet de Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR), lancé en 1899 par trois linguistes suisses, semblait raisonnable: collecter pendant dix ans des mots dans toute la Suisse romande pour en faire un dictionnaire afin de les préserver de l'oubli. La tâche s'est cependant révélée titanesque: 125 ans plus tard, l'ouvrage en est seulement à la lettre J. Malgré tout, l'entreprise se poursuit et se diversifie pour profiter à toute la population.

Partis du constat que les patois romands reculaient fortement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Louis Gauchat, Jules Jeanjaquet et Ernest Tappolet avaient eu l'idée de créer ce glossaire. «Ils n'avaient pas dans l'idée de maintenir ces langues, mais de maintenir leur souvenir», explique Dorothee Aquino, adjointe à la direction du GPSR.

## 150 correspondants

Pour collecter leur matière, les fondateurs ont mis sur pied un réseau d'environ 150 correspondants, avec pour prérequis de parler patois et de savoir écrire. «Pendant dix ans, de 1900 à 1910, ils ont répondu tous les mois à un questionnaire sur des thématiques très diverses, comme les saisons, ou les outils agricoles», poursuit la linguiste.

Au total, quelque 500 000 fiches reviennent de cette «grande enquête». Ne reste plus qu'à les dépouiller pour créer le glossaire proprement dit. Classés par ordre alphabétique, les articles comprennent entre autres la prononciation du mot patois, sa signification ainsi que son emploi dans le contexte.



**«Les fondateurs ne se sont clairement pas rendu compte de l'ampleur de la tâche»** Dorothee Aquino

L'entreprise est incroyablement chronophage. Le premier fascicule paraît en 1924, soit quatorze ans après la fin de l'enquête, et va de «a» à «abord».

«Les fondateurs ne se sont clairement pas rendu compte de l'ampleur de la tâche. Ils avaient l'impression qu'ils fe-



Le glossaire s'arrête pour le moment à la lettre J. Charles Ellena-archives

raient ça rapidement et avaient tous une profession annexe. Même en ayant consacré plus de leur temps au fil des années au dictionnaire, ils ont dû se rendre à l'évidence qu'ils n'y arriveraient pas», raconte Dorothee Aquino. Les fondateurs décèdent entre 1939 et 1950, alors que le glossaire atteint respectivement les mots «bible» et «brisolée».

Depuis 1925, des professionnels travaillent à la poursuite du glossaire, financés par la Confédération et les cantons romands. Aujourd'hui, huit rédacteurs – six équivalents plein-temps – s'y consacrent. A ce jour, 137 fascicules sont sortis. La dernière entrée en date est le mot «jucher».

## 2060 visé

Le dictionnaire pourrait parvenir à l'entrée «zyeuter», soit à son terme, à l'horizon 2060. «En tout cas pas avant», dit Dorothee Aquino. L'adjointe à la direction du GPSR précise que des glossaires des patois de Suisse alémanique, du Tessin et des Grisons sont également en cours.

Le concept et les objectifs du GPSR ont évolué au fil du temps. Aujourd'hui, ils vont vers une plus grande vulgarisation, dans une optique de «rendre» le glossaire à la population qui a «fourni la matière». Le dictionnaire est accessible en ligne depuis 2018 tandis qu'un nouveau site internet doit être lancé en novembre.

Dorothee Aquino, qui a eu l'occasion de constater que la population est généralement «super intéressée» aux questions de langue, estime avoir «matière à toucher les personnes qui ne sont pas celles qui lisent le glossaire». En effet, «derrière un mot patois apparaissent aussi des réalités locales et de l'époque», relève-t-elle. L'entrée «coq», par exemple, mentionne ainsi l'existence du «bouillon de coq», un élixir à base de lierre terrestre, élaboré en 1760 par un médecin séduis et utilisé contre les maladies de poitrine et les impuretés du sang. Elle indique aussi que dans certaines localités, l'homme le plus riche ou le plus considéré était appelé «coq du village».

L'adjointe à la direction et son équipe entendent également puiser dans leurs matériaux pour «mettre en lumière les correspondants de l'époque». Une capsule vidéo sera créée pour vulgariser la fondation du glossaire, tandis qu'une série consacrée aux réalités romandes doit voir le jour.

La population pourrait aussi être appelée à participer à nouveau. «Dans notre processus de recherche sur les réalités à documenter, nous avons les fiches, mais comme les correspondants sont tous décédés, nous n'avons pas toujours les connaissances qui vont avec. L'idée serait de créer un réseau d'experts dans des domaines de savoirs traditionnels avec lesquels nous avons un peu perdu le lien», explique encore Dorothee Aquino. >> ATS

## Ignazio Cassis boude les journaux

**Politique** » Samedi, Ignazio Cassis s'exprime. Non pas dans la presse, mais sur X, anciennement Twitter. Il s'y réjouit de la fête organisée à l'ambassade suisse au Pérou à l'occasion des 140 ans de relations bilatérales entre les deux pays.

**Le ministre des Affaires étrangères** y prononce un discours, où il évoque notamment les relations économiques. Le réseau X est plutôt confortable: le conseiller fédéral n'a aucune obligation de répondre à ses contradicteurs.

Pour Ignazio Cassis, c'est semble-t-il devenu une habitude, relevait la *Schweiz am Wochenende* samedi. Depuis une année, le Tessinois n'a ac-

cordé aucune interview aux médias privés du pays. Seule la radio-télévision publique a pu s'entretenir avec le conseiller fédéral.

Pourquoi donc? L'hebdomadaire évoque l'aversion d'Ignazio Cassis pour les journaux, qu'il ne lit même pas. Réponse officielle (et floue) du département: «Ignazio Cassis attache une grande importance à une communication transparente, factuelle et adaptée. Il lui tient à cœur de respecter les processus institutionnels et de tenir dûment compte de ses responsabilités en tant que membre du Conseil fédéral et ministre des Affaires étrangères.» >>

GUILLAUME CHILLIER

## La hausse des loyers attaquée

**Logement** » L'Association suisse des locataires (Asloca) prévoit une initiative contre les loyers trop élevés.

L'Association suisse des locataires (Asloca) va lancer une initiative populaire afin d'ancrer le principe du loyer basé sur les coûts et bannir des éléments du marché du droit du bail. Le texte demande également un contrôle automatique des loyers.

Les propriétaires ne devraient plus pouvoir augmenter les loyers en se référant aux prix pratiqués dans la région de résidence, a indiqué le vice-président de l'Asloca et conseiller national vert Michael Töngi (LU) dimanche à Keystone-ATS, confirmant une information de la *NZZ am Sonntag*.

L'Asloca a adopté le texte de l'initiative, qui a été soumis à la Chancellerie fédérale pour exa-

men préliminaire. Le lancement de l'initiative est prévu en automne, après que le peuple se sera prononcé sur la réforme du droit du bail. «Nous voulons enfin faire baisser les rendements excessifs qui coûtent aujourd'hui des milliards aux locataires chaque année», explique M. Töngi.

L'initiative prévoit aussi un contrôle automatique et régulier des loyers. >> ATS